

que le chef du Crédit social (M. Caouette) est présentement à Regina pour présider une réunion très importante de notre parti, et il m'a demandé de le remplacer. Toutefois, la Chambre n'y perdra rien, puisque l'honorable député de Témiscamingue, chef du Crédit social, sera parmi nous dès lundi prochain et aura l'occasion de prendre part au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône.

Je veux aussi féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (MM. Whicher et Lajoie), parce qu'ils se sont bien acquittés de l'ingrate tâche qui leur avait été confiée. J'ai bien dit «ingrate tâche», parce qu'il doit être difficile pour qui que ce soit de faire, pendant une demi-heure, l'éloge du gouvernement qui nous dirige depuis quatre ans, compte tenu des mauvaises lois qui furent adoptées, de même que des erreurs et omissions du gouvernement libéral qui dirige le Canada depuis les quatre dernières années.

A plusieurs reprises, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) a déclaré qu'il ne voulait pas être jugé à cause de son administration passée—et je le comprends—mais que les électeurs envisagent l'avenir en rose, avec un autre gouvernement libéral. Le premier ministre se rend compte que la couleur rouge du parti libéral est de moins en moins populaire, et il voudrait sans doute la voir changer au rose.

Si le très honorable premier ministre regrette son passé, ainsi que les erreurs et les fautes de son administration au cours des quatre dernières années, qu'il le dise. S'il nous demande tout simplement de baisser le rideau, il se trompe grandement, car les électeurs canadiens vont se charger de le lui dire lors des prochaines élections.

Comment, en effet, les électeurs canadiens pourront-ils oublier le chômage qui les a frappés sous l'administration libérale? Voici le bilan du gouvernement, relativement au chômage, depuis les quatre dernières années, selon les données de «Statistique Canada» du 8 février 1971 et du numéro 1 du volume 27 du catalogue 1971-001:

14 décembre 1968, 373,000 chômeurs
13 décembre 1969, 383,000 chômeurs
12 décembre 1970, 538,000 chômeurs
décembre 1971, 530,000 chômeurs
janvier 1972, 665,000 chômeurs

Ceci représente une augmentation de 292,000, de décembre 1968 à janvier 1972.

Cela veut dire, monsieur l'Orateur, qu'en janvier, 7.7 p. 100 de la main-d'œuvre canadienne se trouvait sans travail, comparativement à 3.9 p. 100 en 1965. Voilà le recul que nous a valu le gouvernement libéral des trois colombes lancées dans le ciel électoral en 1965.

Aujourd'hui, lors de la période des questions orales, on s'est aperçu que le gouvernement se retranche encore derrière les fonctionnaires de la Commission d'assurance-chômage pour dire que ce sont les chômeurs, les requérants, qui sont en faute.

Eh bien, monsieur l'Orateur, au cours de la période des Fêtes, j'ai été moi-même débordé d'appels et de visites de requérants qui étaient privés des prestations d'assurance-chômage auxquelles ils avaient droit, à cause de l'incompréhension des fonctionnaires de la Commission, principalement ceux qui travaillent au bureau central de Montréal, derrière un «cerveau électronique».

Eh bien, monsieur l'Orateur, ces gens ont été privés d'un droit que leur garantissait une loi du Parlement canadien, à cause de la mauvaise compréhension des fonctionnaires.

• (1550)

Nous aurions pu nous attendre, monsieur l'Orateur, qu'avec un tel taux de chômage, un si grand nombre d'usines fermées ou ne fonctionnant qu'à faible régime, les prix, au moins, auraient tendance à baisser. Au contraire, depuis l'avènement du gouvernement actuel, en 1968, les prix à la consommation n'ont cessé de grimper. J'ai en main des statistiques datées du 17 février 1972, qui indiquent le taux d'augmentation des prix, de décembre 1971 à janvier 1972, dans les domaines de l'alimentation, de l'habitation, de l'habillement, des transports, des soins personnels et de santé, des loisirs et lectures, des alcools et du tabac. Pour la ville de Saint-Jean, Terre-Neuve, l'indice des prix, de décembre 1971 à janvier 1972, est passé de 125.0 à 126.1, selon la base de 1961 établie à 100. Pour la ville d'Halifax, ce chiffre s'est maintenu à peu près au même niveau. Pour Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, il est passé de 126.9 à 127.4; pour Montréal, de 128.9 à 129.6; pour Ottawa, de 133.0 à 133.6; pour Toronto, de 131.6 à 132; pour Winnipeg, de 131.1 à 131.4; pour Saskatoon et Regina, de 125.6 à 126.3; pour Edmonton et Calgary, de 130.3 à 130.8; pour Vancouver, de 129.4 à 130.

Voilà, monsieur l'Orateur, une indication que le coût de la vie, pour un mois seulement, a continué d'augmenter, de décembre à janvier, comme il l'avait fait au cours des mois précédents.

D'après ces statistiques, l'indice des prix à la consommation au Canada atteignait donc 136.7. En décembre 1969, il atteignait 127.9, en décembre 1970, 129.8, en décembre 1971, 136.3, et aujourd'hui il a atteint 136.7, ce qui représente une augmentation de 6.9 p. 100 au cours des 13 derniers mois. Voilà comment le gouvernement fédéral a failli dans sa lutte contre l'inflation. Les prix ne cessent de monter; les familles deviennent de plus en plus incapables de subvenir à leurs besoins et doivent s'endetter jusqu'au cou, tout comme le gouvernement d'ailleurs.

Voici quelques chiffres plutôt éloquents relatifs à l'endettement des Canadiens envers des compagnies de prêts et de finance. Ces chiffres sont tirés du catalogue 61-004 de février 1972 et indiquent la progression de la dette des Canadiens depuis 1961. Au 31 décembre 1961, cette dette était de 4 milliards 319 millions de dollars; en 1962, de 4 milliards 769 millions; en 1963, de 5 milliards 351 millions. C'était au moment de la prise du pouvoir par les libéraux.

En 1964, cette dette s'établissait à 6 milliards 143 millions; en 1965, à 7 milliards 40 millions; en 1966, à 7 milliards 648 millions; en 1967, à 8 milliards 474 millions; en 1968, à 9 milliards 704 millions; en 1969, à 10 milliards 969 millions; en 1970, à 11 milliards 525 millions.

Depuis 1961, la dette des Canadiens envers les compagnies de prêts, de finance, des magasins vendant à crédit, etc., a pratiquement triplé. Depuis 1963, date à laquelle les libéraux ont repris le pouvoir, la dette des consommateurs canadiens a doublé, tandis que depuis 1968, date de la prise du pouvoir par le très honorable premier ministre actuel, l'endettement des Canadiens a augmenté d'environ 20 p. 100. La dette des consommateurs canadiens augmente au même rythme que le taux de chômage et le coût de la vie. Si les consommateurs s'endettent, le gouvernement fédéral le fait également et il s'endette dangereusement, malgré les lourds impôts, les taxes de toutes sortes qui ne cessent d'augmenter, et ses revenus de plus en plus élevés, grâce aux taxes et aux impôts.

Comme l'indiquait l'honorable ministre des Finances (M. Benson) dans le Livre blanc, à l'occasion de son exposé budgétaire de 1971-1972, la dette du Canada a augmenté de \$784,800,000 en 1968 et de \$576,100,000 en